



Le Parlement européen vote enfin en faveur du renforcement de l'interdiction du *finning* des requins

Une décision longtemps combattue représentait le dernier obstacle majeur à la correction des failles du règlement de l'UE

Strasbourg, France (22 novembre 2012) : Shark Alliance se félicite du vote du Parlement européen en faveur de la correction des failles que comporte l'interdiction communautaire du *finning* des requins, cette pratique qui consiste à découper les nageoires d'un requin et à rejeter la carcasse à la mer. Après des années de discussion, 566 députés européens ont voté en faveur d'un rapport qui soutient la proposition de la Commission européenne d'exiger que les nageoires soient naturellement attachées pour tous les requins débarqués au port.

« Le vote du Parlement constitue une avancée majeure dans le cadre de l'effort mondial visant à faire cesser le gaspillage que représente le *finning* des requins, » a déclaré Sandrine Polti, conseillère en politique de l'UE sur les requins pour le Pew Environment Group et conseillère politique pour Shark Alliance. « Notre coalition, dont les membres proviennent de divers horizons, a travaillé depuis plus de six ans dans ce sens et en vue d'autres réformes fondamentales de la politique de l'Union européenne en matière de requins, et nous sommes très heureux du vote d'aujourd'hui et des progrès qui, nous l'espérons, seront réalisés à partir de là. »

Le règlement de l'UE de 2003 qui interdisait le *finning* comportait une exception selon laquelle les pêcheurs disposant d'un permis spécial pouvaient enlever les nageoires des requins à bord des navires, puis les débarquer séparément de leurs carcasses. Le respect du règlement était contrôlé au moyen d'un processus compliqué de mesure et de comparaison du poids des nageoires avec celui du requin entier, ce qui donnait beaucoup d'opportunités de pratiquer le *finning* sans être découvert.

Le Parlement européen a demandé en 2006 que l'interdiction communautaire du *finning* soit améliorée et a vivement encouragé la Commission, en 2010, à proposer la fin de l'enlèvement des nageoires de requins en mer. La proposition de la Commission, publiée en novembre 2011, a été approuvée par le Conseil des ministres et la commission Environnement du Parlement au printemps 2012. Les délibérations de la commission Pêche du Parlement ont été longues et parfois confuses, plusieurs députés européens se battant ardemment pour le maintien des failles du règlement.

« Nous félicitons la Commission européenne d'avoir mené ce long combat et nous adressons nos remerciements aux 25 ministres européens de la Pêche et aux centaines de députés européens qui ont soutenu le renforcement de l'interdiction communautaire du *finning*, ainsi

qu'aux dizaines de milliers de citoyens européens qui les ont encouragés à agir dans ce sens, » a ajouté Sandrine Polti.

« Les organisations membres de Shark Alliance se réjouissent à la perspective de poursuivre cette coopération pour guider et promouvoir une règle "des nageoires attachées" et obtenir des garanties complémentaires, telles que des limites de capture nationales et internationales, dans le but de traiter le problème de la surexploitation des requins dans son ensemble. » s'est réjoui Nicole Aussedat, coordinatrice de Shark Alliance en France.

Notes aux éditeurs :

Pour obtenir des informations supplémentaires ou organiser des interviews, veuillez contacter Sophie Hulme, sophie@communicationsinc.co.uk, tél. : +44 7973 712869.

Des images et des supports vidéo sont à votre disposition, et nos porte-parole sont disponibles pour des interviews dans un certain nombre de langues.

Shark Alliance est une coalition de plus de 130 organisations qui s'investissent dans la conservation des requins en s'appuyant sur la science. Shark Alliance a été lancée et est coordonnée par le Pew Environment Group, section dévolue à la conservation de Pew Charitable Trusts.

Le *finning* est encouragé par la demande en soupe aux ailerons de requin, populaire dans certaines cultures asiatiques.

Les navires de l'UE débarquent tous les ans plus de 100 000 tonnes de requins et de raies (essentiellement des requins peau bleue) pêchés dans le monde entier. L'Espagne est systématiquement responsable de plus de la moitié de ces débarquements et des trois quarts des captures de requins peau bleue.

Actuellement, les pêcheurs de l'UE détenteurs de permis spéciaux peuvent enlever les nageoires des requins en mer, dans la mesure où ils conservent également les carcasses. Le respect de la réglementation est contrôlé par un système compliqué et laxiste de limitation du rapport de poids entre nageoires et carcasses, qui permet de pratiquer le *finning* sans être découvert. L'Espagne et le Portugal sont les seuls États membres de l'UE qui délivrent encore ce type de permis.

La méthode « des nageoires naturellement attachées » est recommandée par le Comité scientifique, technique et économique de la pêche de l'UE et par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Elle est également citée comme méthode préférée pour l'application de l'interdiction du *finning* dans de nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations unies et dans le plan de conservation des requins de la Convention sur les espèces migratrices.

Un nombre croissant de pays du monde entier, parmi lesquels des pays d'Amérique centrale, les États-Unis ou Taïwan, appliquent des politiques dites « des nageoires attachées ».

Les seuls permis encore délivrés sont attribués à de grands palangriers espagnols et portugais qui capturent des requins dans le monde entier, pratiquement sans aucune limite. Il y a un an, la Commission a proposé de mettre fin à ces permis en raison des difficultés liées à l'application de la réglementation.